

Administrations concernées



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

CERTIFICAT MÉDICAL



MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AGRÈMENTS DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET HÔTELIÈRES



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AUTRE AMENDES POUR RÉGLEMENTATION ROUTIÈRE



MINISTÈRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

CERTIFICAT DE PROPRIÉTÉ



MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

DÉLIVRANCE DE L'AUTORISATION D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES DE JEUX DE HASARD SPORTIFS



MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

CONTRIBUTION DES ARCHIVES NATIONALES AU FOND DE SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE



MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

LETTRE DE VOITURE

PERMIS DE CHASSE



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ACTES JUDICIAIRES ET EXTRA JUDICIAIRES DES DOSSIERS

ADRESSE WEB

www.tresorpublic.cm

TRESOR PAY

La Plateforme digitale de recouvrement et de sécurisation des recettes non fiscales

MINFI

Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire

Commencer

TRESOR PAY

La plateforme de dématérialisation et de sécurisation des recettes pour l'optimisation du recouvrement et de la sécurisation de l'encaissement des recettes non fiscales



Présentation

TRESOR PAY est une plate-forme digitale de recouvrement et d'encaissement des recettes non fiscales mise sur pied au Ministère des Finances, sous l'impulsion du Ministre Louis Paul Motaze. Elle est l'émanation du Décret 2022/8001 du 16 septembre 2022 du Premier Ministre Chef du Gouvernement du décret fixant le Cadre général des opérations financières de l'Etat et des autres entités publiques par voie électronique.

TRESOR PAY est mis en œuvre par la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM), avec le concours de la Cameroon Postal Services et plusieurs autres partenaires étatiques.

Nichée autour de 05 grandes applications, la plateforme **TRESOR PAY** permet de payer des services publics par voie électronique et se divise autour de deux grandes interfaces : la plateforme WEB usagers et la plateforme administration Web et Statistique.

L'application **TRESOR PAY** permet le paiement et la collecte en ligne des recettes publiques non fiscales (RNF) encore appelées recettes de services.

Comment ça fonctionne

Usagers

En cliquant à l'adresse www.tresorpublic.cm, la plateforme Web grand public s'ouvre à l'utilisateur. Il suit le schéma de configuration comme suit : clic sur l'administration où il souhaite payer la recette, saisit ses informations personnelles, sélectionne le mode de paiement, le type de recette à payer, puis imprime le reçu.

Une fois toutes ces étapes remplies, un code à valider permet de s'assurer que les bonnes informations ont été saisies et le processus est parachevé par l'impression du document du service demandé et le reçu de paiement de la recette.

Administration

Sur l'interface administration Web et Statistique, à partir d'un téléphone mobile ou d'un ordinateur, via l'adresse www.tresorpublic.cm, l'on accède à la plateforme. Ici, l'administration procède au paramétrage de l'application, des recettes, la localité, le formulaire et la création des comptes utilisateurs. Elle permet aussi de consulter en temps réel toutes les transactions effectuées quelle que soit l'administration publique sollicitée.

Avantages

- **Réduction des longues files d'attente** dans les services publics
- **Lutte progressive et efficace contre les abus et autres formes d'arnaques** dont sont régulièrement victimes nombre d'utilisateurs
- **Paiement en ligne des quittances** via les modes de paiement mobile, Campost ou par carte bancaire en toute sécurité
- **Réduction des délais de paiement** et optimisation de la mobilisation des recettes
- L'administration bénéficie d'un **canal de contrôle et de communication fiable et sécurisé**
- **Authentification des quittances**